



Écologie & Solidarité

Réunion publique

Groupe Écologie & Solidarité - Elus EELV - ADES - Alternatifs

Mardi 19 avril 2011

Quel avenir pour les
déplacements à Grenoble ?

Quel avenir pour les déplacements ?

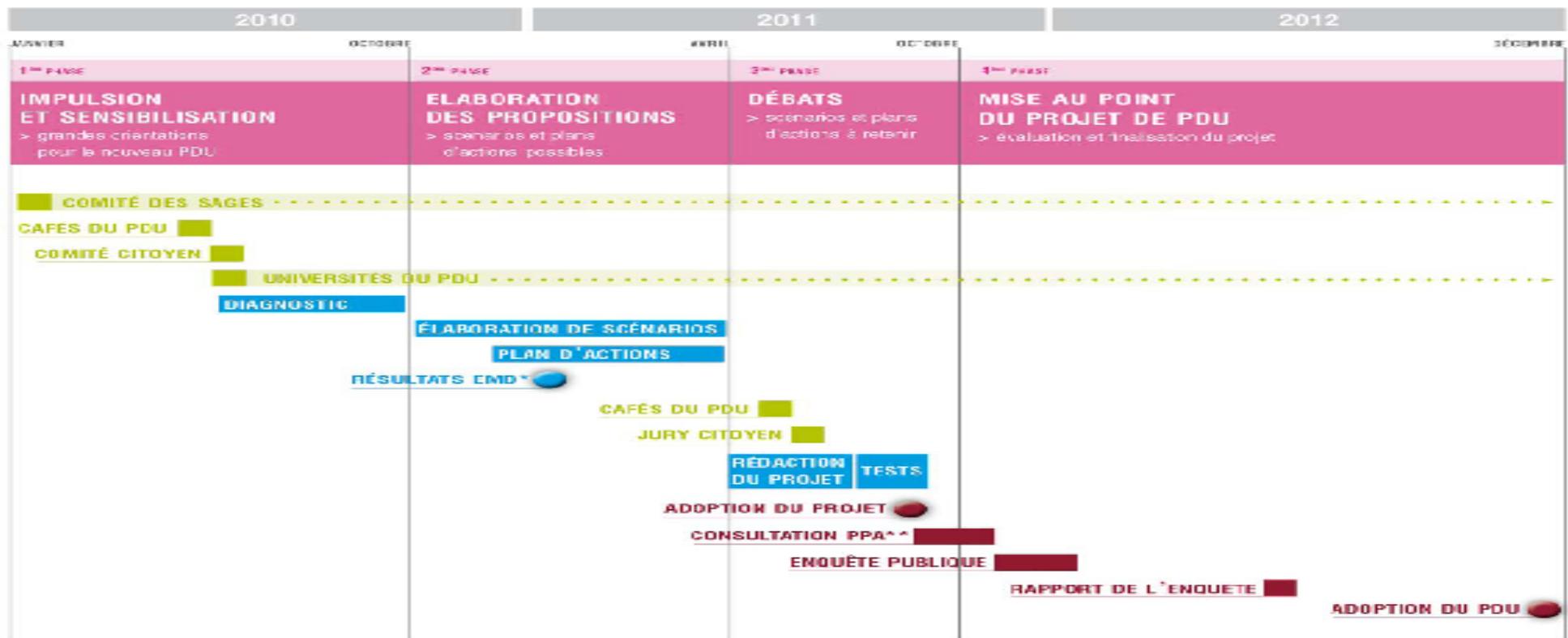
Quelques éléments de contexte :

- Les 2 précédents PDU ont été annulé par le juge administratif suite à des recours de militants écologistes. La deuxième annulation pour « erreur de fait » est intervenue sur le fond et notamment sur le manque de sincérité dans le plan de financement des lignes de tram B (extension) et E
- Dans les mêmes délais que l'élaboration du PDU (d'ici fin 2012), le paysage institutionnel va probablement beaucoup évoluer. Un syndicat mixte entre le Voironnais et la Metro ? Une communauté urbaine ? Cette modification aura un impact majeur sur le prochain PDU dont le périmètre sera probablement élargi.
- Prix de l'essence ; on va vers les 2 €/L à court terme. Donnée qui aura un gros impact sur les déplacements d'ici 2020

Enquête Ménage Déplacements (EMD)

- Les voitures sont plus nombreuses, mais moins utilisées
- Pour la 1ère fois depuis des décennies, la mobilité voiture est en baisse
- La croissance de la mobilité en transports collectifs se poursuit
- Le vélo se relance dans l'agglomération grenobloise
- Les nouvelles générations semblent se déplacer moins au quotidien

Calendrier prévisionnel d'élaboration du PDU



* Enquête ménages déplacements
 ** Personnes publiques associées

Une démarche de travail proposée par les écologistes

- Avec ou sans communauté urbaine, créer une **Communauté de transports** qui, en intégrant le Voironnais et le Grésivaudan - et la communauté du sud grenoblois (Vizille) - permettra d'organiser et de gérer le système multimodal des déplacements à la bonne échelle.
- Cette nouvelle AOTU (autorité organisatrice des transports urbains) devrait être maître d'ouvrage du futur PDU élargi.
- Pour gérer les transports à cette échelle, proposition de création d'une SPL - **société publique locale** – qui offre la souplesse d'une société anonyme, mais dont le capital est détenu en totalité par les collectivités qui exploitent le service public.
- Un des principaux objectifs du futur PDU doit être la **réduction de 30 % des émissions de gaz à effet de serre** (GES) liés aux déplacements.
- Vigilance sur la dimension sociale du PDU : desserte des quartiers d'habitat social, prise en compte des ménages sans voiture (un quart des ménages de l'agglomération), tarification vraiment solidaire couvrant les nouveaux demandeurs d'emploi.

Démarche suite...

- Nos propositions détaillées seront élaborées en lien avec les associations (ADTC, comités de lignes TER, Un p'tit vélo dans la tête, etc...) et la population dans le but d'enrichir le PDU
- Afin d'offrir des solutions alternatives aux habitants de la périphérie travaillant dans l'agglomération grenobloise, le nouveau « concept multimodal des déplacements » développera le covoiturage (en autorisant l'accès des voies bus sur autoroute aux covoitureurs) et les Transports en commun périurbains, dont le réseau ferroviaire sera l'armature.

ZAPA.... Késaco ?

- Zone d'Action Prioritaire pour l'Air : étude votée par le Conseil de Métro (octobre 2010)

« Grenoble fait partie des agglomérations dont la population est fortement impactée par la pollution atmosphérique. L'ADEME a lancé, le 1er juillet dernier, un appel à projets « Faisabilité des ZAPA » avec pour objectif, de permettre aux communes et groupements de communes d'étudier la faisabilité de ces zones. Les études de faisabilité porteront principalement sur une évaluation des impacts des mesures envisagées sur la qualité de l'air (restrictions de la circulation temporaires ou permanentes des véhicules les plus polluants, politique de stationnement en ville et en périphérie, priorité aux modes de transport collectifs propres, modalités d'approvisionnement des commerces, renouvellement du parc ancien de véhicules...) ainsi que sur les autres impacts environnementaux, sociaux et économiques au sein de la zone d'actions. La Métro se propose de répondre en partenariat avec la Ville de Grenoble. »

- Un projet d'arrêté précise les véhicules concernés

Péage urbain ?

- La Métro a souhaité que le SMTC lance des études pour un péage urbain (janvier 2011) dans le cadre du prochain PDU « Il est proposé d'étudier l'opportunité et la faisabilité d'un péage urbain dans l'agglomération grenobloise.

Pour qu'il soit efficient, le péage urbain doit être conçu comme une des mesures du Plan de Déplacements Urbains 2012-2020, articulée aux actions relatives au stationnement, au soutien des transports collectifs et aux modes doux.

Par ailleurs, les outils de péage urbain doivent être examinés en interface étroite avec les projets de création de « ZAPA » (zone d'action prioritaire pour l'air), qui seront étudiés en 2011 par la Métro et dont le périmètre pourrait notamment être choisi en fonction de leur intérêt sur ce thème. »

Projets routiers

- La rocade nord semble enterrée, mais :
 - L'élargissement à 2x3 voies d'A480 avec la reprise de l'échangeur du Rondeau semble décidée par l'Etat et les « grands » élus...
 - Questions au sujet:
 - des nuisances : bruit, pollution
 - du financement : l'Etat est loin d'apporter la totalité...
 - de l'augmentation inévitable du trafic routier en contradiction avec la loi LAURE et les différents PDU



Écologie & Solidarité

Débat - questions - propositions

Groupe Écologie & Solidarité
EELV- ADES - Alternatifs